

FEDERALE OVERHEIDSDIENST JUSTITIE

[C – 2026/004589]

Naamsverandering. — Bekendmaking

Bij koninklijk besluit van 5 juni 2026, is machtiging verleend aan mevrouw Elçi, Şule, geboren te Emirdağ (Republiek van Turkije) op 21 juni 2002, wonende te Edegem, om haar naam te vervangen door die van “Özkara”.

SERVICE PUBLIC FEDERAL JUSTICE

[C – 2026/004589]

Changement de nom. — Publication

Par arrêté royal du 5 juin 2026, Madame Elçi, Şule, née à Emirdağ (République de Turquie) le 21 juin 2002, résidant à Edegem, est autorisée à substituer à son nom celui de “Özkara”.

GEMEENSCHAPS- EN GEWESTREGERINGEN
GOUVERNEMENTS DE COMMUNAUTE ET DE REGION
GEMEINSCHAFTS- UND REGIONALREGIERUNGEN

REGION WALLONNE — WALLONISCHE REGION — WAALS GEWEST

SERVICE PUBLIC DE WALLONIE

[C – 2026/004527]

Conseil wallon du Bien-être des animaux. — Appel à candidatures

L'article 2 de l'arrêté du Gouvernement wallon du 26 février 2015 réglant la composition et le fonctionnement du Conseil wallon du Bien-être des animaux dispose que le Conseil est composé de 16 membres effectifs et de 12 membres suppléants selon la répartition suivante :

- 1° deux représentants des associations de protection animale ;
- 2° deux représentants des refuges pour animaux ;
- 3° deux représentants des associations agricoles wallonnes ;
- 4° deux représentants du secteur du commerce et de l'élevage des animaux de compagnie ;
- 5° un représentant du Conseil régional d'expression française de l'Ordre des médecins vétérinaires ;
- 6° un représentant d'une organisation professionnelle vétérinaire ;
- 7° un représentant de la société civile, proposé par une association à caractère non gouvernemental et à but non lucratif, active dans le domaine de l'environnement, de la famille ou des consommateurs ;
- 8° un représentant de l'Union des Villes et des Communes de Wallonie ;
- 9° quatre experts scientifiques reconnus pour leurs travaux en matière de bien-être animal. Il n'est pas prévu de suppléance pour cette catégorie de membres.

Poste à pourvoir

Dans ce cadre, un appel à candidatures est lancé pour une place en tant que :

- Représentant de la société civile, proposé par une association à caractère non gouvernemental et à but non lucratif, active dans le domaine de l'environnement, de la famille ou des consommateurs.

Constitution du dossier de candidatures

Afin que la candidature soit considérée comme recevable, le dossier doit contenir :

- Une liste double de candidats effectifs et une liste double de candidats suppléants, en ajoutant leurs titres et qualités, leur adresse ainsi que la référence à la catégorie visée ;
- Au minimum une lettre de motivation ;
- La description de l'objet social de l'association ou institution ;
- Un CV succinct pour chaque candidat proposé.

Dépôt des candidatures

Les actes de candidatures sont à adresser au plus tard pour le **19 juillet à minuit** à l'adresse mail suivante : bienetreanimal@spw.wallonie.be

DMV Nicolas Burton

Vétérinaire, Expert Bien-être animal

SPW ARNE DDRCB

Direction de la Qualité et du Bien-être animal

Chaussée de Louvain 14

5000 Namur